

N°41

Mai - Juin

Juillet - Août 2025

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE SAINS-EN-GOHELLE

La Gohelllette

... Reinventer l'avenir ...

Vive le printemps !



Sains
en Gohelle
... Reinventer l'avenir ...

Bien vivre à Sains	Vie Locale	Sports	Histoire et Patrimoine	Culture	Enfance Jeunesse	Solidarité	Travaux Cadre de Vie Sécurité Environnement	Information et Agenda	Tribune Politique	Etat-Civil
PAGE 2	PAGE 4	PAGE 12	PAGE 14	PAGE 15	PAGE 18	PAGE 24	PAGE 28	PAGE 32	PAGE 34	PAGE 35



Chères Sainsoises, Chers Sainsois,

Nous entamons la dernière année de notre mandat avec une énergie renouvelée, portée par de grands chantiers qui vont bientôt sortir de terre :

- Lamartine 2, qui, après les travaux d'assainissement de la CA11, permettra de finaliser cette voirie avec l'enfouissement des réseaux, bordures, trottoirs...
- Le déploiement de la vidéoprotection interviendra lors du second semestre.

L'année scolaire se termine paisiblement, avec une fermeture de classe à Jean Jaurès mais une ouverture de classe à Jeannette Prin, sur notre Cité 10 en plein renouvellement grâce à l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier).

Dans un contexte national particulièrement sombre, il est essentiel de garder espoir et de continuer à avancer ensemble avec optimisme.

Depuis quelques années, notre commune connaît une belle dynamique, et vous êtes nombreux à m'en témoigner.

Je tiens ainsi à remercier les agents municipaux pour leur engagement sans faille au service de notre commune.

Vous pouvez compter sur moi ainsi que sur mon équipe pour continuer d'embellir notre belle ville et œuvrer avec détermination à son développement.

Soyez heureux tout simplement.



Alain Dubreucq,
Maire de Sains-en-Gohelle
Conseiller Communautaire
de l'Agglomération de Lens-Liévin
en charge de la mobilité

Partage - **A**mbition - **C**ohésion - **T**ransparence - **E**nvironnement - **S**olidarité

CLASSEMENT DES COLLÈGES

Un bon de 247 places pour le Collège Jean Rostand par rapport à l'an dernier.

J'ai pris connaissance avec une grande satisfaction du classement établi par La Voix du Nord, plaçant notre collège Jean Rostand au 21^{ème} rang (tous établissements publics et privés confondus) et en 7^{ème} position parmi les collèges publics du Nord-Pas-de-Calais.

Cette progression remarquable de 247 places par rapport à l'année précédente s'accompagne de résultats exceptionnels : 96 % de réussite au brevet et un taux d'accès de la 6^e à la 3^e de 97 %.

Je tiens à saluer l'engagement de l'équipe éducative pour ces performances.

Soyons fiers de notre collège Jean Rostand !





EN QUELQUES CHIFFRES

14.010,00 €



VERSÉS PAR LA CALL
AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
AVEC LE DISPOSITIF PASS-SPORTS

100.000,00 €



DÉPENSÉS POUR LA RÉFECTION DES
TOITURES DE L'ÉCOLE LA FONTAINE
ET DE LA HALLE DES SPORTS

300



DEMANDES DE
LOGEMENTS EN
ATTENTE

+247



PLACES GAGNÉES DANS LE CLASSEMENT DES COLLÈGES
POUR JEAN ROSTAND QUI SE POSITIONNE DÉSORMAIS
À LA 21ÈME PLACE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

10.000

DÉPARTS EN VACANCES



CETTE ANNÉE, LE DISPOSITIF
EST RELANCÉ
DANS NOTRE COMMUNE

TOUR
de
France

5

JUILLET



PASSAGE DU
TOUR DE FRANCE
DANS NOTRE COMMUNE
(RUES RACINE ET CORNEILLE)

9.539.853,21 €

BUDGET 2025
DE NOTRE COMMUNE

21

JUIN : GRANDE
FÊTE POPULAIRE
DES QUARTIERS
D'ÉTÉ

4

SERVICES CIVIQUES
RECRUTÉS DANS LES ÉCOLES
MATERNELLES POUR LA
RENTRÉE SCOLAIRE PROCHAINE



Toutes les actualités
sont disponibles sur
la page officielle Facebook
de la Commune
@VilleDeSainsEnGohelle

facebook

Bulletin Municipal de Sains-en-Gohelle

Directeur de Publication : Alain DUBREUCQ

Réalisation / Conception : Rodolphe GRADISNIK,
Service Communication

Impression : Imprimerie Hechter - Vendin-lez-Béthune

Tirage : 3.000 exemplaires

Distribution : Votre magazine est distribué dans toutes les
boîtes aux lettres sainsoises par les élus du groupe majoritaire.
Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler en Mairie au
03 21 44 94 00. Sur le site Internet www.sains-en-gohelle.fr,
vous pouvez lire le contenu de chaque numéro dès sa parution.



LA SOUS-PRÉFÈTE VISITE SAINS-EN-GOHELLE

Fin février, la Ville de Sains-en-Gohelle a eu l'honneur d'accueillir Mme Sandra GUTHLEBEN, Sous-préfète de Lens, dans le cadre d'une visite de territoire. Nommée à ce poste depuis octobre 2023 par décret du Président de la République, elle a exprimé son souhait de mieux connaître les acteurs et les spécificités du territoire sainsois. La municipalité salue cette démarche proactive, symbole d'un dialogue renforcé entre les institutions et les collectivités.



Cette journée de partage et d'échanges fut l'occasion de montrer aux services de l'État combien les interactions entre les associations caritatives (Activ'Cités, Secours Populaire, Samaritain), les bailleurs sociaux (Maisons & Cités, Pas-de-Calais Habitat, SIA), la Maison France Services, les services de la Mairie et le CCAS étaient indispensables pour donner un sens à l'action publique.

Ce maillage est essentiel pour assurer que nos concitoyens soient accompagnés dans leur quotidien.

Découverte de l'ESPAS, présentation des travaux de la Rue Lamartine et du Boulevard Vauban, passage à la Maison Citoyenne, rencontre avec le personnel de la Maison France Services, diagnostic en marchant sur le chemin des flatiers et dans la cité 10, explications des travaux de toiture de l'Ecole Jaurès et de la réhabilitation de l'Ecole Prin ont fait partie du programme de la journée.



COMMÉMORATION

Une cérémonie s'est déroulée devant le monument Eugène WAGNIER, mercredi 19 mars 2025, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

«Si pendant longtemps, il y a eu des pages blanches dans notre histoire collective, des blancs qui pour beaucoup étaient recouverts de voile noir, lourd de la souffrance, aujourd'hui la France se souvient ...» souligne le message ministériel lu devant les participants avant le dépôt de gerbes, l'hommage aux morts et la minute de recueillement.



FÊTE FORAINE

BOULEVARD DU GÉNÉRAL DE GAULLE

DU 8 AU 18

MAI

Feu d'Artifice
Samedi 10 Mai

Tarifs Réduits
Mardi 13 Mai

1 Ticket Acheté
= 1 Ticket Offert
Mercredi 14 Mai

MAI 2025 LA GOHELLETTE 5



ZOOM SUR ...

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.



■ UN BUDGET AU SERVICE DES HABITANTS

Les tensions et incertitudes sur la scène internationale créent un environnement financier particulièrement difficile pour les collectivités. L'explosion des matières premières vient questionner les budgets et amène à des arbitrages sur les projets ou leur calendrier. L'équipe municipale a malgré tout réussi à proposer un budget résolument axé vers l'avenir, pour investir dans les services et infrastructures de demain.

► 0% d'augmentation du taux des impôts locaux

Sans augmentation des taux d'impositions communaux, notre budget 2025 est le reflet de notre gestion : maîtrise des dépenses et démarche de recherche systématique de subventions auprès de nos partenaires (Etat, Région, Département ...). Il témoigne de notre attachement aux services publics locaux et de notre volonté de continuer à investir pour préparer l'avenir.

■ LES PRINCIPES QUI RÉGISSENT LE BUDGET

► **L'équilibre** : les dépenses de fonctionnement doivent être égales aux recettes de fonctionnement et les dépenses d'investissement égales aux recettes d'investissement.

► **La sincérité** : toutes les dépenses et toutes les recettes doivent être inscrites.

► **Le contrôle** : les services de l'Etat (sous-préfecture, trésorerie, chambre régionale des comptes) contrôlent la légalité et la régularité des dépenses. Ils ne contrôlent pas leur opportunité.

► **La séparation entre l'ordonnateur et le comptable** : les ordres de dépenses et de recettes sont établis par le service comptabilité sous la responsabilité du Maire mais c'est le Trésor Public qui en assure le paiement ou l'encaissement effectif. C'est ainsi que schématiquement le Maire est l'ordonnateur et le Trésor Public le comptable. Cette règle permet de s'assurer de la bonne gestion des deniers publics.

► **L'annuité** : le budget d'une collectivité territoriale se vote toujours de manière annuelle, sur une durée allant du 1er janvier au 31 décembre. Il n'y a pas d'exercice budgétaire décalé comme on peut en trouver dans le secteur privé.

► **L'universalité** : les recettes perçues par la commune ne peuvent pas être affectées à une dépense en particulier. C'est en cela qu'on utilise le terme d'universalité des recettes publiques.

BUDGET TOTAL

9,5 M €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

7 M €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2,5 M €

DÉSENDETTEMENT

629 K €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

55 K €

SUBVENTIONS AU CCAS

503 K €

EMPRUNT

0 €

HAUSSE DU TAUX D'IMPOSITION

0 %



VOTRE POUVOIR D'ACHAT PROTÉGÉ !

Désendetter la ville tout en maintenant un niveau élevé de services aux habitants et en investissant pour l'avenir.

Le budget de notre ville démontre qu'à Sains-en-Gohelle il est possible de concilier bonne gestion et ambition pour toutes les générations. Comme toutes les communes de France, notre ville a subi de plein fouet les augmentations d'énergie, de matières premières ou encore la baisse de certaines recettes.

Mais grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics, nous restons convaincus que les investissements d'aujourd'hui permettront la ville de demain et cela, sans avoir augmenté le taux de fiscalité locale depuis des années.

Avec ce budget solide, rigoureux et volontaire, Sains-en-Gohelle maintient le cap d'une commune où il fait bon vivre.

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées, par le Conseil Municipal, les recettes et les dépenses d'un exercice. Le budget comprend la totalité des dépenses et des recettes afférentes à l'exercice et se présente en deux parties :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle retrace les opérations de gestion courante de la collectivité en dépenses et en recettes : charges de personnel, subventions, maintenance, fluides, impôts et taxes ...

L'excédent de recette constitue l'épargne brute qui permet d'abonder le financement des dépenses d'investissement prévues par la Ville.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Présente les crédits permettant de financer les opérations qui apporteront de la valeur au patrimoine de la Ville. Il peut s'agir de construction, de rénovation, d'achat de matériel ...

Son financement est lié à l'épargne brute à laquelle s'ajoute l'évolution de l'encours de dette, les dotations et les subventions reçues ...

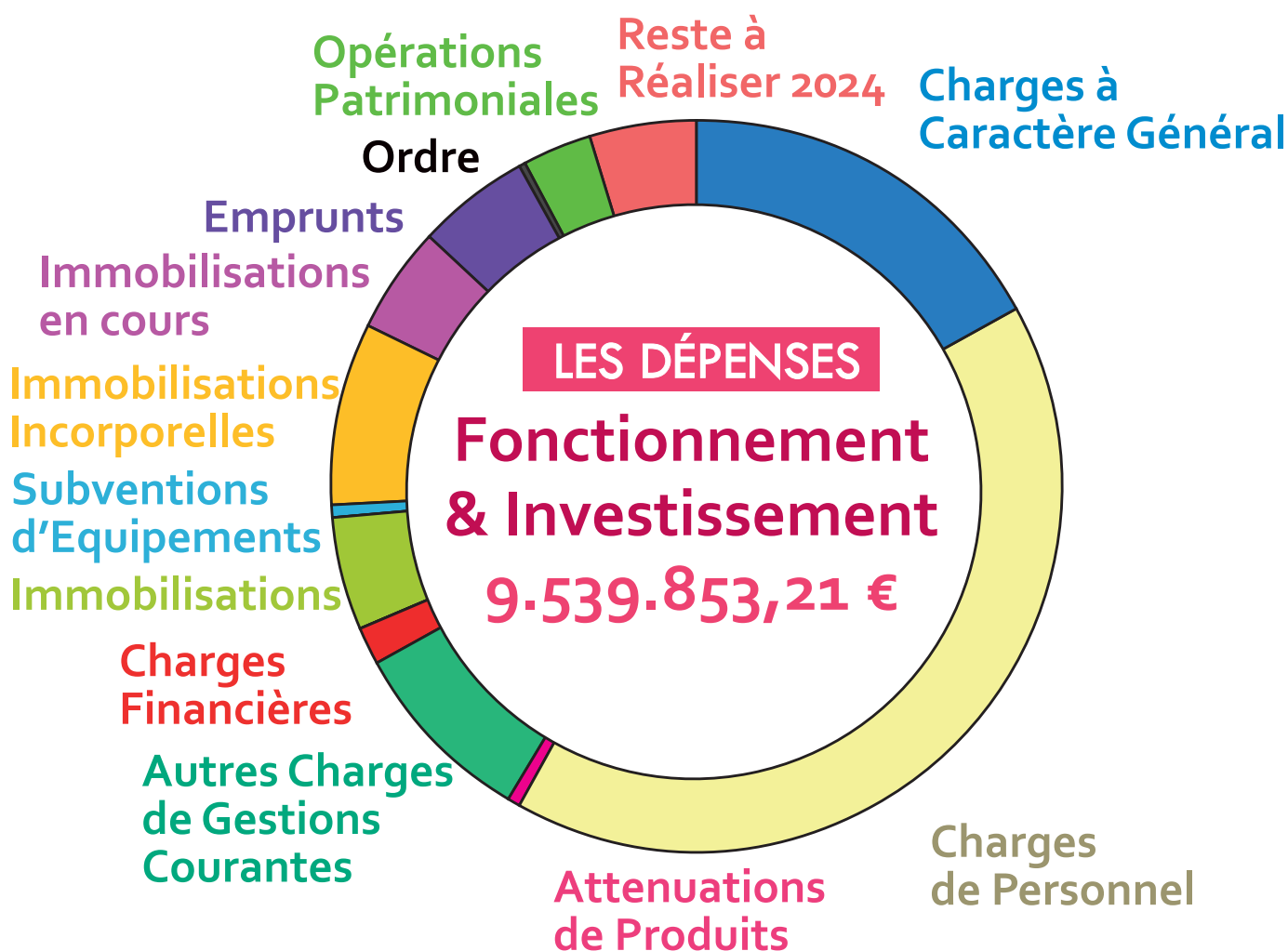
FISCALITÉ : UN MAINTIEN CONTINU

Le budget 2025 prévoit de continuer à stabiliser le taux de fiscalité directe locale (habitation et foncier bâti et non bâti).

	SAINS EN-GOHELLE Taux prévisionnels 2025
Taxe d'Habitation*	19,30 %
Foncier Bâti	65,26 %
Foncier Non Bâti	91,85 %

***Uniquement pour les résidences secondaires.**

Cette année, les recettes fiscales s'élèvent à 3.176.632,98 euros soit 45,24 % des recettes réelles de fonctionnement qui s'élèvent à 7.020.273,52 euros.



CE QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 EUROS 100 EUROS ... OÙ VONT-ILS ?

9 € 74 soit 8,1 K€

DÉPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

0 € 58 soit 0,5 K€

SUBVENTIONS ET DOTATIONS

5 € 84 soit 485,8 M€

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

47,07 soit 3,9 M€

FRAIS DE PERSONNEL

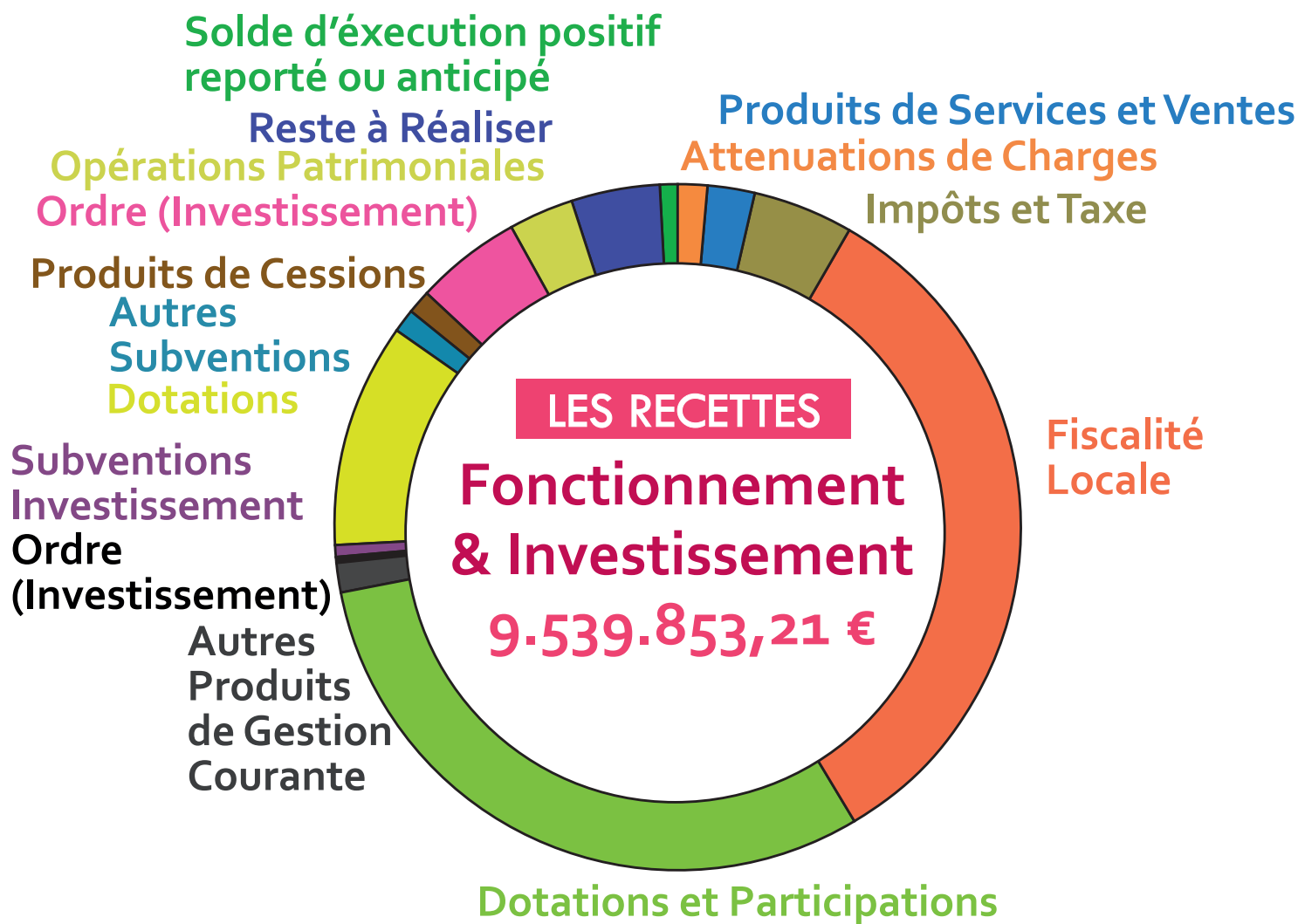
14 € 77 soit 1,23 M€

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET EN COURS (INVESTISSEMENT)

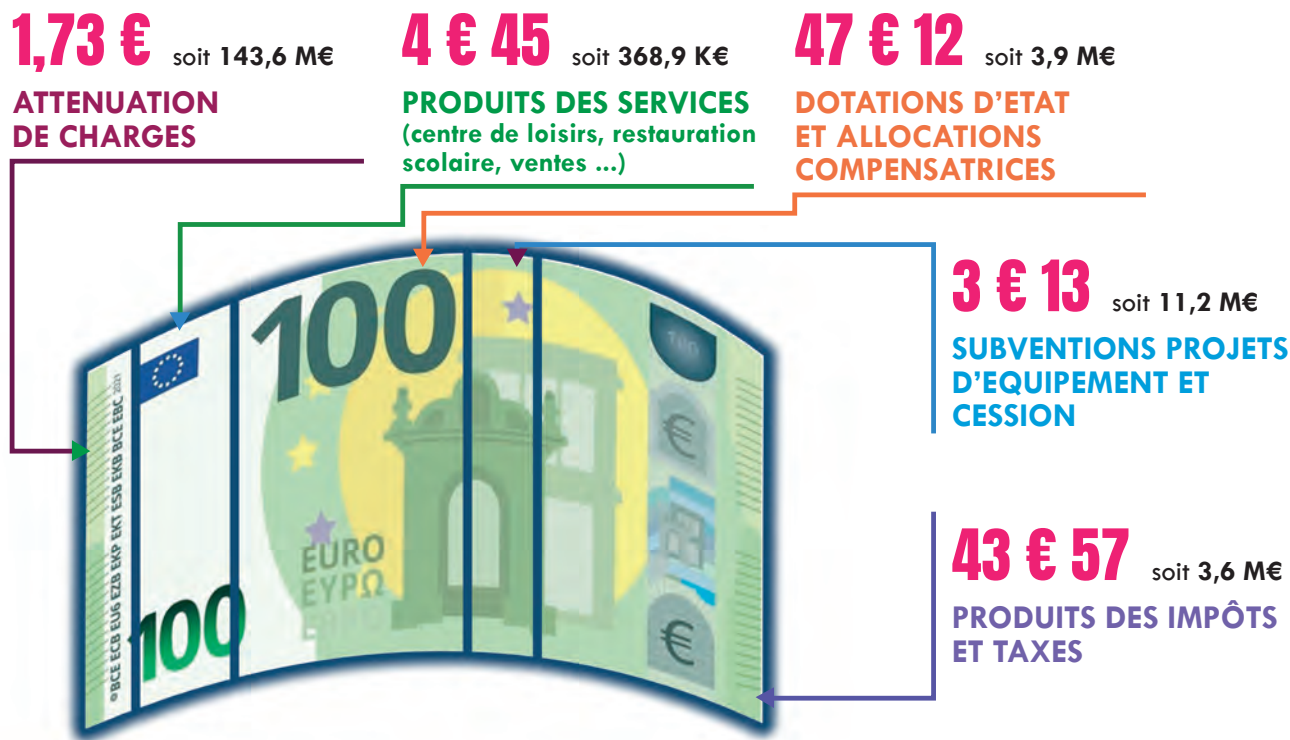
22 € 00 soit 1,8 M€

CHARGES GÉNÉRALES ET AUTRES CHARGES





100 EUROS ... D'OÙ PROVIENNENT-ILS ?





COMMENT EST ÉQUILIBRÉ LE BUDGET ?

Un budget qui traduit une baisse de dépenses de fonctionnement, un niveau supérieur d'investissement et une consolidation stabilisée de l'autofinancement.



La Municipalité poursuit le cap d'une stratégie financière volontariste qui préserve les grands équilibres budgétaires de la Collectivité. Le budget est équilibré à 9.539.853,21 euros.

L'élaboration du budget 2025 s'inscrit dans un contexte de crise politique et budgétaire. Confronté à la dégradation de la situation des comptes publics sous l'effet des crises successives, des baisses d'impôts et du ralentissement de la croissance, l'Etat se trouve aujourd'hui dans une situation financière difficile.

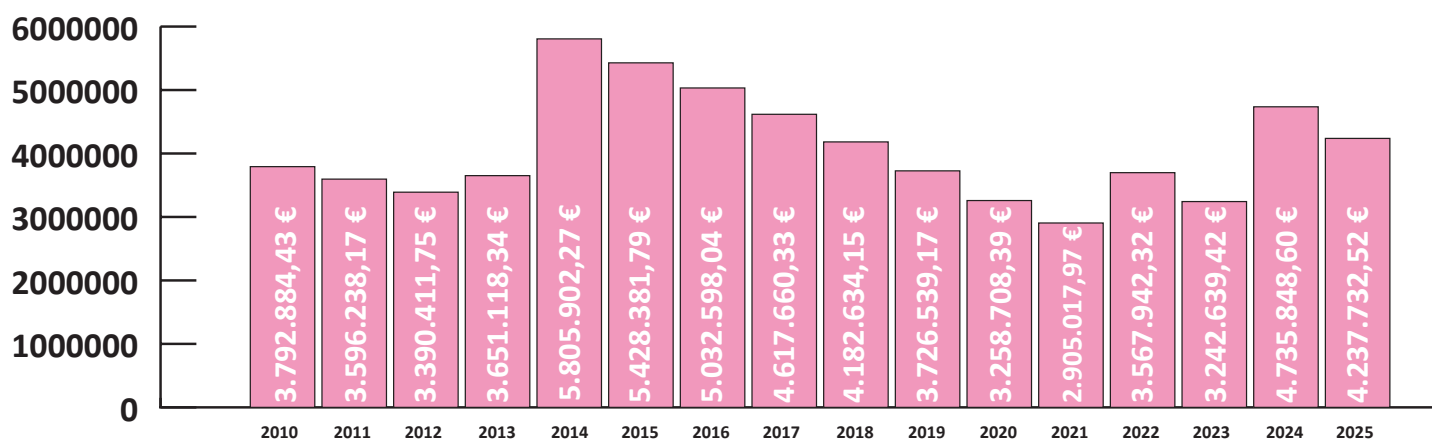
Nous voici entrés dans une période de rigueur qui s'annonce avec des implications certaines sur le budget de notre Commune. Dans ce contexte économique difficile et face à l'incertitude quant aux futures décisions gouvernementales et leur impact sur les budgets communaux, il convient de rester vigilants et de continuer à avoir une gestion financière agile, prospective et rigoureuse pour conserver des capacités à investir et ainsi préparer l'avenir de la commune.

En effet, l'objectif est de préserver la qualité des services municipaux et de garder un niveau d'épargne brute suffisant, afin d'être en mesure de financer les prochains projets ambitieux dont la Ville s'est dotée et qui est à ce stade très largement engagé, tout en préservant les grands équilibres à long terme.

C'est donc un budget 2025 responsable. Tenant compte de ce contexte d'incertitudes, aujourd'hui proposé pour la Ville de Sains-en-Gohelle, ce budget intègre des choix courageux et assumés pour permettre la continuité de l'action volontariste conduite depuis ces dix dernières années au service des Sainsoises et des Sainsois.

UN ENDETTEMENT EN BAISSÉ

Depuis 2014, la dette de la Ville de Sains-en-Gohelle a baissée de 1 568 169,75 €. Elle est de 704,76 € par habitant (6.013 habitants). En France, la dette des villes de la même strate varie de 500 à 800 € par habitant).







LES ACTIFS DU COLLÈGE ORGANISENT

LE GRAND PRIX DE
Caisse à savon

Sains-en-Gohelle 2ème édition





DIMANCHE 8 JUIN 2025

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
SÉVERINE LEGAGNEUR : 06 61 75 99 41**



Les Pistons Sainsois

DIMANCHE 13 JUILLET 2025

SAINS-EN-GOHELLE

9H - 18H PARC BACON (STADE) ENTRÉE GRATUITE

1ER VILLAGE CHAMPETRE

EXPOSITION VÉHICULES ANCIENS 30 ANS ET +
BOURSE RÉTRO
ANIMATIONS DIVERSES
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Informations et renseignements
pistonsainsois62@gmail.com - 06 99 66 17 60

DE MAI
À OCT.
2025

*Des produits artisanaux et locaux
à découvrir !*

MAI	VEN 23	VENDIN-LE-VIEIL
	VEN 30	MAZINGARBE
JUIN	VEN 06	AVION
	VEN 13	LIÉVIN
	SAM 21	VIMY
JUIL.	VEN 04	LOOS-EN-GOHELLE
	VEN 18	ANNAY-SOUS-LENS
AOÛT	VEN 08	SAINS-EN-GOHELLE
	VEN 15	HARNES

SEPT.	VEN 05	GIVENCHY-EN-GOHELLE
	VEN 12	HULLUCH
	VEN 19	MEURCHIN
	VEN 26	WINGLES
OCT.	VEN 03	SALLAUMINES
	VEN 10	LENS

INFORMATIONS ET PROGRAMMATION SUR
AGGLO-LENSLIEVIN.FR/PANIERLOCAL





COMPÉTITION DE JUDO

Le samedi 5 avril, le club de Judo Ju Jitsu TSUKURI a organisé un tournoi à Sains-en-Gohelle, en présence des clubs de Loos-en-Gohelle, Houdain, Noeux-les-Mines, Hersin-Coupigny et Lestrem.

Cet événement fut un très bon moment, riche en belles valeurs sportives et humaines. Des médailles de bronze, d'argent et d'or ont été remises aux participants, soulignant l'engagement et le talent des judokas.



LA PÉTANQUE MULTIPLIE SES ANIMATIONS



La section pétanque du Cercle Laique se distingue par une activité soutenue, alliant entraînements hebdomadaires et un riche calendrier d'événements.

Récemment, un tournoi individuel et un concours de Pâques ont été organisés, renforçant les liens entre joueurs et attirant un public diversifié.



Pour marquer leur appartenance à la section, les membres ont reçu une tenue officielle, arborée fièrement lors des rencontres sportives et des manifestations publiques.

Cette dynamique illustre l'engagement du club à promouvoir la pétanque comme activité à la fois conviviale et compétitive, tout en valorisant l'esprit d'équipe et la représentation collective.





GYMNASTIQUE

286 participants étaient réunis lors de la compétition FFST organisée par la Jeunesse Sportive Sainsoise.

Laurent LELONG, Président de la JSS, fier des bons résultats obtenus dans son club, a tenu à féliciter l'ensemble des gymnastes pour leurs palmarès en leur conseillant de poursuivre sans relâche leurs efforts.





DÉCOUVERTE DU CORNHOLE

**Chaque samedi
à la Halle des Sports
dès 10h30**

Nouvelle discipline sportive - Gratuit



TOURNOIS DE FOOT

Durant tout le mois de février, le Racing Club de Sains-en-Gohelle a organisé ses tournois de foot en salle pour toutes ses catégories, des U6 aux U18.

Cette initiative a été marquée par une très bonne organisation et des rencontres de qualité, offrant ainsi de beaux moments sportifs couronnés de succès.



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Fin avril, le collège a organisé sa traditionnelle journée de détection pour intégrer la section sportive de football.

Des jeunes provenant des communes de Sains-en-Gohelle, Mazingarbe, Bully-les-Mines, Noeux-les-Mines ou encore Auchy-les-Mines ont répondu présent, tous déterminés à décrocher le précieux sésame donnant accès à cette formation alliant scolarité et pratique intensive du ballon rond



Les élèves ont débuté les championnats académiques.



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES D'AUJOURD'HUI ÉTAIENT DÉJÀ LÀ HIER



Nos associations sportives, ancrées dans le paysage local depuis des décennies, témoignent d'un dynamisme associatif pérenne.

La page « Hier à Sains - Histoire et Généalogie » sur Facebook, portée par la section de l'AEAE (Anciens Élèves et Amis des Écoles), révèle un patrimoine sportif riche à travers des archives photographiques.



Ces clichés d'époque soulignent une vie associative vigoureuse, où les sports individuels et collectifs mais aussi les disciplines artistiques ont toujours rythmé la vie communale. Nous vous invitons à explorer ces souvenirs sur la page « Facebook / Hier à Sains - Histoire et Généalogie », véritable fenêtre sur un passé sportif qui continue d'inspirer le présent.



- 1 : La Pétanque Sainsoise et Comité Hermaville
- 2 : Le Tennis de Table
- 3 : La Plûme d'Acier
- 4 : La Jeunesse Sportive Sainsoise
- 5 : Le Racing Club de Sains-en-Gohelle





OPÉRA PARTICIPATIF

Le 18 janvier 2025 à la Salle Marguerite, clôture d'une série de 4 concerts avec L'Orchestre Symphonique Européen, le Chœur de Chambre Septentrion, Azawan, la chorale La Gohellande et la classe de chant du Collège Jean Rostand.

Une réussite artistique et humaine saluée par le public.



CONCERT



1^{re} partie : Emilie COQUELLE
Coup de Coeur Barnum du Concours de
Chant de Sains-en-Gohelle 2024



Réservation par mail
troupebarnum@gmail.com
ou 06 59 72 33 56

Entrée 5 euros
Gratuit pour les - 12 ans
Restauration sur place

17
05 | 19H
SAINS
EN
GOHELLE

HIPPOCAMPE FOU



En mars, Hippocampe Fou était en concert au Festival Les Enchanteurs 2025, à la Salle Marguerite.

Hippocampe Fou débute dans le trio vocal la Secte Phonétik avant une carrière solo. Artiste des mots, il conçoit ses chansons comme des courts-métrages, maniant flows acrobatiques, jeux de mots et story-telling avec dextérité. Son flow ultra-rapide, assonances et métaphores percutantes définissent un style hors des standards classiques du hip-hop





ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Des élèves sainsois, notamment clarinettes et flûtistes, ont collaboré avec l'école de musique de Noeux-les-Mines autour des Fables de La Fontaine le 1er mars, tandis que 120 flûtistes régionaux se sont rassemblés pour un concert complet le 15 mars à Carvin sur le thème des mangas.

Ces projets, encadrés par Christine Couture et Richard Gaumé, ont permis des échanges artistiques de qualité.

MISS SAINS-EN-GOHELLE

Florentine LEPLAT, 21 ans, a été élue Miss Sains-en-Gohelle 2025 lors d'un concours organisé par l'association Mouv'Generation, marquant le retour de l'événement après plusieurs années.



Le jury, composé de personnalités locales dont des élus et Mister France NPDC, a évalué 15 candidates devant 300 spectateurs.

Titulaire d'un BTS en négociation digitalisation, Florentine LEPLAT projette une carrière dans le secteur bancaire et souhaite sensibiliser aux risques cardiovasculaires. Lia Kouadio et Emma Legrand ont été, quant à elles, désignées respectivement première et deuxième dauphines.

HAERESIS

METAL FEST

Saint Anthrope

16 LA GOHELLETTE MAI 2025

BLISS OF FLESH

ALKHEMIA

VELOC, MENTAL, A3YNTH

Salle Marguerite

SAMEDI 10 MAI - 15 HEURES

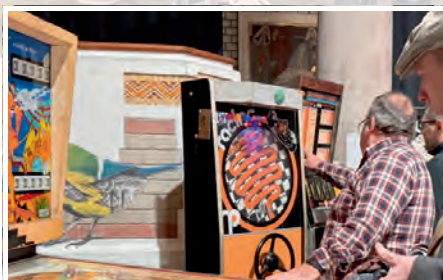
TARIF PRÉ-VENTE 18€ SUR PLACE 20€



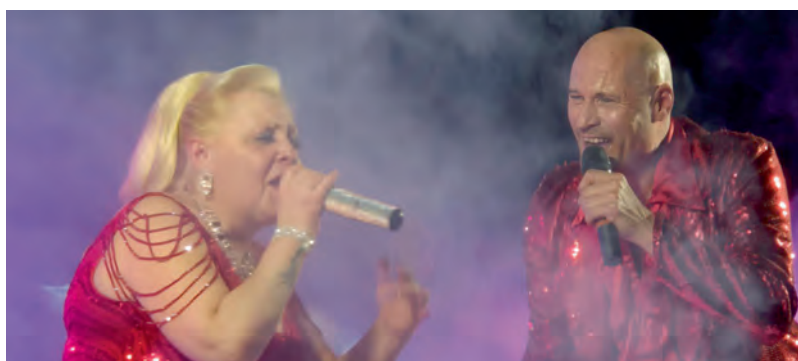
SALON DU VINTAGE

L'association ASFL a réussi la deuxième édition de son Salon du Vintage, confirmant son attrait malgré les températures hivernales. Les visiteurs ont exploré une diversité d'objets rétro : véhicules anciens, meubles, tenues, bijoux, mobylettes, jeux de café et tableaux, offrant un panorama complet des styles des années 60 à 80.

L'engagement des bénévoles a été décisif : leur travail minutieux en amont a créé une atmosphère chaleureuse, essentielle pour accueillir le public. Leur dévouement, visible dans l'organisation des 50 exposants et la logistique, a permis de restituer l'esprit des décennies phares. Un événement qui, par sa variété et son authenticité, a une fois de plus séduit les amateurs de patrimoine rétro.



MISE EN SCÈNE



L'association Mise en Scène a organisé avec succès une soirée revue disco sur le thème des années 80 ainsi qu'un thé dansant.

Ces deux événements ont été parfaitement orchestrés, témoignant du savoir-faire et de l'engagement de l'association dans la création d'animations culturelles de qualité. Grâce à une organisation rigoureuse, les participants ont pu profiter pleinement de moments conviviaux et festifs, renforçant ainsi le dynamisme culturel local.





DES TRAVAUX AU CAJ

Alain DUBREUCQ, Maire, Jean HAPPIETTE, Premier Adjoint en charge de la Jeunesse, les membres du Conseil Municipal et Anouk BRETON, Conseillère Départementale, ont inauguré le 22 mars les travaux du Centre Animation Jeunesse (CAJ), marquant une nouvelle étape dans l'amélioration des espaces dédiés aux jeunes.

Les travaux, financés à 80 % par le Conseil Départemental, ont permis une remise en peinture intérieure des locaux et l'acquisition de matériel neuf :

- Mobilier (tables, chaises, armoires)
- Équipements dédiés au confort (fauteuils pour le coin lecture)
- Matériel audiovisuel (télévision, sonorisation, vidéoprojecteur).



À cette occasion, les élus ont offert une PlayStation 5 aux jeunes adhérents, soulignant leur engagement à favoriser les loisirs éducatifs et modernes au sein de la structure.

Cette rénovation renforce les missions du CAJ, désormais mieux équipé pour accompagner les projets des jeunes et proposer des activités innovantes, dans un cadre repensé pour l'épanouissement collectif.

IMMERSION PROFESSIONNELLE

Les élèves ont parcouru commerces et entreprises locales pour découvrir divers secteurs d'activité.

Accompagnés par les médiateurs de Citéo, Margot et Jean-Michel, les élèves se sont rendus en mairie pour explorer les métiers de la fonction publique : secrétariat, ASVP, communication, comptabilité, ressources humaines et direction générale des services.

Monsieur le Maire les a reçus dans son bureau pour présenter son rôle de premier magistrat, illustrant ainsi les responsabilités liées à la gestion communale et l'organisation des services publics. Cette initiative concrétise la volonté de rapprocher les jeunes des réalités professionnelles territoriales.





CARNAVAL

Le carnaval est une tradition joyeuse et colorée, célébrée depuis des siècles dans le monde entier. À l'école, il permet aux élèves de la maternelle de s'amuser ensemble.

Après avoir créé leur déguisement avec leurs parents, les enfants ont participé à des jeux et partagé des moments de rire. Cela a permis de renforcer l'esprit d'équipe et la créativité de chacun.

A l'école La Fontaine ou à l'école Jeannette Prin, le carnaval est l'occasion idéale pour se rassembler et vivre une journée pleine de magie et de souvenirs inoubliables.

CHASSE À L'OEUF

Le 19 avril, la chasse aux œufs organisée par la mairie a connu un grand succès avec une foule nombreuse au stade.

Plusieurs centaines d'enfants, accompagnés de leurs familles, ont patienté en file d'attente pour accéder aux espaces spécialement aménagés et décorés pour l'occasion. Le jeu invitait les participants à prendre part à différentes animations de kermesse et à s'amuser sur des parcours ludiques, dans le but de remporter des sachets personnalisés garnis d'œufs en chocolat.



ACCUEILS DE LOISIRS
Vacances de Février !



ACCUEILS DE LOISIRS
Vacances d'Avril !



LES ACTIVITÉS D'AVRIL AVEC LE CAJ

POINT INFORMATION JEUNESSE

Tu te poses des questions,
le **Point Information Jeunesse**
est à ta disposition !

- Projets
- Métiers
- Orientation
- Santé
- Loisirs
- Vie pratique
- Baby-sitting
- Vacances
- Logement
- Sport



POUR TOUT CONNAÎTRE ET TOUT SAVOIR !

**Aide au logement : permanence du CLLAJ les derniers
mercredis du mois de 14h00 à 17h00 au PIJ**

**Mission Locale : permanence tous les mardis
de 9h00 à 12h00 au PIJ**

**Le PIJ au Collège : permanence les premiers lundis
du mois de 12h30 à 13h30**

**Opérations Sac Ados (900 aides de disponibles en 2025)
prendre rendez-vous au PJJ (03 21 40 25 30)**

BAFA : formulaire en ligne sur le site du Département
**Aide au Permis (300€): formulaire en ligne sur le site
du Département (www.pasdecalais.fr)**



BIEN GRANDIR

Le salon de la petite enfance « Bien grandir », une belle occasion pour les parents d'échanger avec des professionnels de la petite enfance et de partager un moment privilégié avec leur(s) enfant(s).

Les animateurs du service jeunesse ont accueilli une cinquantaine de familles durant la matinée, qui ont toutes pu profiter de divers jeux et ateliers adaptés aux tout-petits.

La matinée s'est conclue par une tombola et un moment convivial autour d'un verre de l'amitié, clôturant ainsi cette belle rencontre dans la bonne humeur.



PORTES OUVERTES

Le Collège Jean ROSTAND a eu le plaisir d'ouvrir ses portes pour accueillir les futurs élèves et leurs parents.

Cette matinée portes ouvertes a été une occasion unique de découvrir l'établissement, les équipes pédagogiques ainsi que les nombreuses activités et projets proposés tout au long de l'année scolaire.

Les futurs collégiens sont venus rencontrer les professeurs, visiter les salles de classe, les espaces dédiés aux sciences, aux arts, au sport, et poser toutes leurs questions. Les professeurs ont été très heureux de présenter leur vision de l'éducation, leurs valeurs, et l'environnement bienveillant qu'ils offrent à chaque élève pour s'épanouir et réussir.



LOGEMENTS

Au 31 décembre 2024, 272 demandes de logement étaient en attente. Aujourd'hui, ce nombre s'élève à environ 300, marquant une augmentation significative. Cette hausse s'explique notamment par les travaux de rénovation de la Cité 10, engagés en 2021, dont la première tranche est désormais terminée. La seconde phase, qui vient de débuter, concerne le curage des logements et permettra, à terme, de redynamiser ce quartier emblématique.



Les maisons individuelles et plain-pied représentent 85 % des requêtes, témoignant d'une forte attraction pour ce type d'habitat.

À l'inverse, le collectif perd en attractivité. Les logements de type 4 et 5 sont très demandés, mais la faible rotation actuelle complique leur attribution, malgré les besoins exprimés par les administrés.

À Sains-en-Gohelle, l'offre est majoritairement composée de logements de type 3, ce qui ne correspond pas toujours aux attentes des demandeurs.

Par ailleurs, 150 logements vacants sont actuellement indisponibles en raison des travaux. Ils seront rénovés en priorité pour servir de logements-tiroirs, accélérant ainsi la rotation et répondant aux urgences.

Les travaux ERBM et l'avancée des rénovations permettront l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle en septembre, renforçant l'attractivité du quartier. À moyen terme, la Cité 10, riche de son histoire, offrira un cadre de vie amélioré et des logements modernisés, contribuant à un mieux-être collectif.

Ces efforts traduisent une volonté de concilier préservation du patrimoine et réponse aux besoins actuels, pour un quartier à la fois dynamique et accueillant.

PROGRAMME RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Dans le cadre des festivités de Pâques, le PRE, Citéo et Pas-de-Calais Habitat ont organisé un après-midi d'animations réunissant ateliers créatifs et ateliers nature, qui a accueilli plus d'une centaine de personnes.



POURQUOI FAIRE STÉRILISER LES CHATS ERRANTS ?

IL NAÎT BEAUCOUP PLUS DE CHATONS CHAQUE ANNÉE QU'IL N'Y A DE FAMILLES POUR LES ADOPTER !

VOTRE MAIRIE S'ENGAGE POUR LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Les animaux seront trappés. Les chats non identifiés (puces, tatouages) seront emmenés, stérilisés puis relâchés sur le site de capture.

POUR CELA NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE !

Signalez la présence de chats errants en contactant la Mairie au 03 21 44 94 00.

ATELIERS

Le CCAS propose des activités physiques adaptées (APA) encadrées par un éducateur sportif de l'association Prévert. Ces séances réunissent 16 participants, dont 4 résidents du Foyer Les Iris, pour une pratique ajustée à chaque situation (âge, handicap, pathologie) dans une ambiance conviviale.

Parallèlement, un atelier gestes de premiers secours, animé par Amélie de l'association Cap Avenir, est organisé à destination des seniors. Au programme : révision des gestes anti-étouffement, prise en charge des hémorragies et utilisation d'un défibrillateur, le tout dans la bonne humeur.





SÉJOURS COMMUNS du 23 au 30 Août

Partir ensemble pour se ressourcer.
La destination n'est pas encore arrêtée.
Gestion libre de votre temps et de vos activités.

Ce dispositif vous permet de bénéficier d'un accompagnement et d'une aide financière sous forme de Chèques Vacances, d'une aide CAF, d'aide du Département. Cette opération est valable en fonction de votre revenu fiscal (QF : 900 - 1 part : 19440 - 1,5 : 24300 - 2 : 29160 - 3 : 38880).

INFOS ET PRÉ-INSCRIPTIONS :
CCAS DE SAINS-EN-GOHELLE
1, Rue de l'Egalité

Tél. : 03 21 44 94 15 - ou 06 08 70 83 75



HOMMAGE

La Ville rend un hommage à ses deux centenaires disparues en Avril, Louise GARNIER et Odette BROUX.
Leur mémoire demeure vivante parmi nous.



RENDEZ (VOUS)
SERVICE. FAITES
UN SERVICE CIVIQUE



ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

RECRUTEMENT DE
2 SERVICES CIVIQUES
ECOLE MATERNELLE
LA FONTAINE
ET DE
2 SERVICES CIVIQUES
ECOLE MATERNELLE
JEANNETTE PRIN



L'tarte
de
l'ducasse



MERCREDI 14 MAI

Salle de Fêtes

Ouverture des Portes à 14h00

Inscription au 03 21 44 94 15



**MARDI 24 JUIN
10H - 19H**

SORTIE RÉSERVÉE AUX RETRAITÉS SAINSOIS

Croisière Picardie Amiens, au fil de l'eau

Déjeuner croisière, animation musicale, temps libre

40€ / Personne - Nombre limité de places

Inscription au CCAS à partir du 19 Mai (1, Rue de l'Égalité)

Aucune inscription par téléphone. Paiement à la réservation.

NOCES D'OR DES ÉPOUX LUKOWIAK-BIELAWSKI





Les travaux ont coûté 569.440,12 €. Ils ont été subventionnés à hauteur de 250.000 € par le Département du Pas-de-Calais et de 35.000 € par l'Agglomération de Lens-Liévin.



ÉCOLE JEANNETTE PRIN

Depuis plusieurs mois, l'école maternelle Jeannette Prin fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Ce chantier d'envergure a permis de moderniser l'établissement accueillant une centaine d'élèves, avec un objectif central : offrir un environnement optimal aux enfants et à l'équipe pédagogique.

Menuiserie, isolation thermique, couverture, étanchéité, peintures et revêtements de sol ont été entièrement repensés pour renforcer le confort et la durabilité des locaux.

Ces interventions s'inscrivent dans une démarche globale de transition énergétique, anticipant notamment le décret tertiaire de 2030.

La Municipalité a placé la qualité de l'air au cœur du projet avec l'installation de sept unités de ventilation décentralisées. Ce système innovant, installé par nos agents, combine capteurs CO₂ intelligents, économies énergétiques jusqu'à 30% grâce à la récupération de chaleur et installation express réalisée en demi-journée par salle durant les vacances scolaires.

« La qualité de l'air est primordiale pour nous. Cette solution simple et abordable sera déployée dans tous nos bâtiments scolaires », souligne Caroline CORBISEZ, Directrice Générale des Services. Grâce à ces travaux, l'école Jeannette Prin devient un modèle de performance énergétique et de bien-être éducatif, prouvant qu'innovation rime avec intérêt général.

Ces améliorations concrètes illustrent l'engagement de la commune à offrir aux jeunes générations un cadre d'apprentissage sain et éco-responsable.

DÉPÔTS SAUVAGES : CE QUE JE RISQUE

La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés (épave de véhicule, ordures, déchets, déjections, liquides insalubres ...) et l'entrave à la circulation.

- L'amende pénale peut atteindre jusqu'à 3.000 € et le véhicule peut être confisqué.
- La procédure administrative, récemment réformée, prévoit des peines aggravées après mise en demeure d'enlèvement : amende jusqu'à 150.000 €, astreintes journalières jusqu'à 1.500 €.
- Le conseil municipal a délibéré en octobre 2024 sur l'amende forfaitaire à appliquer à toute personne identifiée ayant effectué des dépôts illicites. Le tarif forfaitaire des frais d'enlèvement de ces dépôts sauvages sera de 500 euros.





RUE LAMARTINE

La phase 2 des travaux de la rue Lamartine va démarrer à la rentrée de Septembre. Après des travaux d'assainissement et d'eau potable, essentiels pour améliorer la qualité des infrastructures et la gestion des eaux, ce chantier concernera principalement l'aménagement de la rue (voirie, stationnements ...)

Les travaux avancent bien et sont en pleine progression, ce qui permet d'envisager une amélioration rapide du cadre de vie des habitants. Ces travaux sont importants car ils contribuent à moderniser les réseaux souterrains, garantissant ainsi une meilleure sécurité et durabilité pour les installations urbaines. De plus, ils s'inscrivent dans une démarche globale de renouvellement urbain et de développement durable pour la commune.



TARIF DES AMENDES

Non respect des règles de circulation, transport d'un passager : 35 €
Circulation sur trottoir, engin débridé : 135 €
Pas de port de casque, de gilet réfléchissant : 35 €
Non présence de l'assurance : 35 €



Avertisseur sonore
OBLIGATOIRE

Casque
OBLIGATOIRE

Système de freinage
OBLIGATOIRE

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Feux de position avant et arrière
OBLIGATOIRES

Catafloppies arrière et latéraux
OBLIGATOIRES

RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue entre fin avril et début octobre 2025 l'après-midi à partir de 13h00 uniquement les mercredis suivants :

7 et 21 Mai,
4 et 18 Juin
2, 16 et 30 Juillet,
13 et 27 Août
10 et 24 Septembre
8 Octobre

Sont acceptés les végétaux (tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes) dans un contenant rigide et en sacs, ainsi que les petits branchages (maximum 1,20 m de long et de 10 cm de diamètre) fagotés avec une ficelle.



OPÉRATION tranquillité vacances



PARTEZ L'ESPRIT LÉGER !
LE SERVICE ASVP SURVEILLE VOTRE DOMICILE



06 08 48 91 79

PERMANENCES DU SERVICE ASVP



Mardi et Jeudi de 8h30 à 10h00
Local ASVP situé à l'arrière de la Mairie

En dehors de ces horaires d'accueil, vous pouvez joindre les
ASVP au 06 08 48 91 79, du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SERVICES TECHNIQUES

Du Lundi au Jeudi
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Le Vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Chemin Manneret - Tél. : 03 21 44 94 20
demandes.techniques@sains-en-gohelle.fr

3 QUESTIONS

À L'ADJOINT EN CHARGE DES TRAVAUX DE LA SÉCURITÉ ET DU CADRE DE VIE



Philippe DUCARIN

La Ville se transforme progressivement. Pouvez-vous nous en toucher quelques mots ?

En 2025, persévérance et dynamisme guideront nos actions ! La phase 2 de la rue Lamartine prendra le relais après les travaux d'assainissement de la CALL, tandis que nos écoles achèveront leur métamorphose.

Des chantiers novateurs ponctueront également l'année : suivez leur évolution au fil de nos prochaines éditions de cette Gohellette.

Quels objectifs concrets en matière de sécurité publique visez-vous à atteindre cette année ?

La sécurité est essentielle pour notre cadre de vie. Pour la renforcer, nous avons décidé de mettre en place des caméras de vidéo protection en concertation avec la Police de Barlin, une première phase sera réalisée en 2025.

Concernant la sécurité routière, je vous rappelle qu'un arrêté municipal nous oblige sur notre commune à porter un casque et une chasuble réfléchissante quand nous utilisons des EPDM "engins de déplacement personnel motorisés" (trottinettes électriques, vélos électriques ...). La sécurité de nos enfants et des plus grands est une priorité.

Le printemps s'épanouit en une douce harmonie où le soleil éclaire la nature, célébrant la richesse de l'environnement et la merveilleuse diversité de la biodiversité. ... quelques mots sur ce sujet ?

L'environnement est notre avenir. L'arrivée du printemps est synonyme de taille des arbres et des arbustes, mais c'est aussi la pleine saison de nidification pour les oiseaux. Il est donc conseillé de ne pas tailler ni élaguer du 16 mars au 15 août pour ne pas déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie.

Pour ce qui est des Espaces Verts, les Services font leur maximum comme d'habitude pour que les tontes se fassent le plus régulièrement possible, mais il est évident que nous ne pourrions être présents partout à la fois.

Nos services restent à votre entière disposition pour toute demande ou information complémentaire.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La rue de l'Épée à Nœux-les-Mines est en partie à sens unique depuis le 7 avril. La circulation est autorisée uniquement en venant de l'Avenue François Mitterrand jusqu'à la rue de la Réunion (côté Nœux-les-Mines).

Cette mesure, décidée en commun accord avec la ville de Nœux-les-Mines et des riverains, vise à renforcer la sécurité routière.

Malgré une annonce préalable sur les réseaux sociaux et les applications GPS, l'opération a confirmé l'utilité des contrôles sur les axes jugés peu accidentogènes, soulignant leur rôle dans la prévention des risques routiers

ROND-POINT HERMAVILLE

Le Département a récemment réalisé des travaux de réfection de la voirie au niveau du rond-point d'Hermaville, dans le cadre des aménagements prévus pour le passage de la course cycliste Les 4 jours de Dunkerque.

Une nouvelle phase d'intervention sera programmée quelques semaines avant le passage du Tour de France, afin d'assurer des conditions optimales pour cet événement.



TOITURES

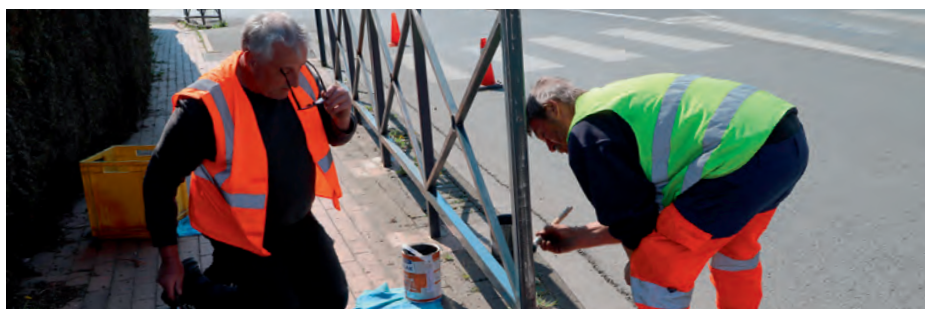


Des travaux de rénovation des toitures ont été réalisés à l'École La Fontaine ainsi qu'à la Halle des Sports, assurant ainsi la remise en état et l'amélioration de ces infrastructures pour un coût d'environ 100.000 euros.

ENTRETIEN

Chaque jour, nos équipes s'engagent avec rigueur à nettoyer la ville, tondre les espaces verts et entretenir les bâtiments, assurant ainsi un cadre de vie propre et agréable pour tous.

Grâce à leur travail constant et minutieux, notre commune gagne en beauté et en attractivité, renforçant le bien-être de ses habitants.



BALAYAGE DES CANIVEAUX

La balayeuse mécanique passera à partir du 12 Mai 2025.

Pour nettoyer correctement les caniveaux, la balayeuse doit passer au plus près des trottoirs.

Aussi, afin d'optimiser cette opération, merci d'être vigilant au stationnement pour ne pas bloquer le passage de la machine et dans la mesure du possible, retirer les herbes qui génèrent des accumulations de boue.



MAI

Jeudi 1^{er} Mai

RÉCEPTION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Salle des Mariage dès 11h00

i Mairie : 03 21 44 94 00

MARCHÉ AUX PUCES DU RC SAINS

Rue de Bretagne, Rue Sully de 7h00 à 18h00

i Robert BEAUMONT : 07 66 66 03 63

Jeudi 8 Mai

DÉFILÉ

Square des Déportés et Monument aux Morts dès 11h00

i Mairie : 03 21 44 94 00

TOURNOI DE CORNHOLE

Halle des Sports dès 14h00

i Jean-Luc ROUSSEL : 06 03 39 92 18

Du 8 au 18 Mai

DUCASSE

Boulevard du Général de Gaulle

i Mairie : 03 21 44 94 00

Samedi 10 Mai

CONCERT MÉTAL

Salle Marguerite dès 15h00

i Haeresis Métal : 06 29 74 20 43

Dimanche 11 Mai

LOTO DE DONNE UN BUT À TES RÊVES

Salle des Fêtes dès 14h00

i Donne un but à tes Rêves : 06 42 98 45 00

Mardi 13 Mai

LES 4 JOURS DE DUNKERQUE

Avenue Alfred de Vigny, Rues Jaurès et Pasteur

i Mairie : 03 21 44 94 00

Mercredi 14 Mai

EL'TARTE D'EL'DUCASSE

Salle des Fêtes dès 14h00

i CCAS : 03 21 44 94 15

Samedi 17 Mai

CONCERT DE L'ASSOCIATION BARNUM

Salle des Fêtes - 19h00

i Barnum : 06 59 72 33 56

Dimanche 18 Mai

MARCHÉ AUX PUCES DE L'ASSOCIATION LAMARTINE-VAUBAN

Rue Lamartine, Cité des Peintres

i ALV : 06 42 52 74 26

Vendredi 23 Mai

AUDITIONS DU CONCOURS DE CHANT

Salle Marguerite dès 19 heures

i Union Citoyenne Sainsoise : 06 46 87 72 40

JUIN

Dimanche 1^{er} Juin

TOURNOIS DE JEUNES DE TENNIS DE TABLE

Halle des Sports - Journée

i Guillaume DELPLANQUE : 06 75 28 94 96

MARCHÉ AUX PUCES DE LA PÉTANQUE

Rue Sully et Rue de Bretagne dès 7h00

i Jean-Luc ROUSSEL : 06 03 39 92 18

Vendredi 6 Juin

CONCERT DE JAZZ

Salle Marguerite dès 19 heures

i Harmonie : 06 19 44 85 20

Samedi 7 Juin

GALA DE LA JSS

Halle des Sports

i Laurent LELONG : 06 09 54 00 78

GALA DE LA JSS

Halle des Sports

i Laurent LELONG : 06 09 54 00 78

Dimanche 8 Juin

GRAND PRIX DE CAISSE À SAVON DES ACTIFS DU COLLÈGES

Boulevard du Général de Gaulle

i Séverine LEGAGNEUR : 06 61 75 99 41

Vendredi 13 Juin

GALA DE DANSES DE MOUV'GENERATION

Halle des Sports « Liberté »

i Page Facebook : Danse Sains

Samedi 14 Juin

KERMESSE DES ÉCOLES LA FONTAINE CURIE ET JAURÈS

Cour de l'Ecole Curie dès 10h00

i Ecole Curie : 03 21 29 14 82

GALA DE DANSES DE MOUV'GENERATION

Halle des Sports « Liberté »

i Page Facebook : Danse Sains

Vendredi 20 Juin

FINALES DU CONCOURS DE CHANT

Salle Marguerite dès 19 heures

i Union Citoyenne Sainsoise : 06 46 87 72 40

Samedi 21 Juin

PARC EN FÊTE DE LA MUSIQUE

Parc Bacon dès 14 heures

i Mairie : 03 21 44 94 00

Dimanche 22 Juin

MARCHÉ AUX PUCES DE DONNE UN BUT À TES RÊVES

Rue Sully et Rue Franchet d'Espérey

i Donne un but à tes Rêves : 06 42 98 45 00

Samedi 29 Juin

KERMESSE DES ÉCOLES PRIN ET BARBUSSE

Cour de l'Ecole Barbusse dès 10h00

i Ecole Curie : 03 74 75 05 57

JUILLET

Samedi 5 Juillet

TOUR DE FRANCE

Rues Racine et Corneille

i Mairie : 03 21 44 94 00

Du 7 au 25 Juillet

ACCUEILS DE LOISIRS

Pré'O et Ecole Barbusse de 9h00 à 17h00

i Service Jeunesse : 03 21 45 62 40

Samedi 13 Juillet

VILLAGE CHAMPÊTRE DE VÉHICULES ANCIENS

Parc Bacon de 9h00 à 18h00

i Les Pistons Sainsois : 06 99 66 17 60

Dimanche 20 Juillet

BROCANTE DE L'ASFL

Centre Ville de 7h00 à 18h00

i ASFL : 06 52 76 25 02

Du 28 Juillet au 14 Août

ACCUEILS DE LOISIRS

Pré'O et Ecole Barbusse de 9h00 à 17h00

i Service Jeunesse : 03 21 45 62 40

#NUMÉROS D'URGENCE



- 15 SAMU
- 17 Police ou Gendarmerie
- 18 Pompiers
- 112 Appel d'Urgence Européen
- 119 Enfance Maltraitée
- 3915 Dentiste de Garde
- 3915 Médecin de Garde



ASSOCIATION LAMARTINE VAUBAN

MARCHE AUX PUCES 3^{ème} EDITION

Dimanche 18 Mai 2025 (8h à 17h)

RUE LAMARTINE,
RUE YVES MONTAND
RUE HENRI MATISSE
RUE ANDRÉ DERAÏN

TÉL. : 06 42 52 74 26

MARCHE AUX PUCES BROCANTE VIDE-GRENIER

DIMANCHE 01 JUIN 2025
Abord du stade municipal et centre-ville

ORGANISÉ PAR
LA PÉTANQUE SAINSOISE

TÉL. : 06 03 39 92 18

FOIRE AUX PUCES

DIMANCHE 22 JUIN

organisée par l'Association
"Donne un But à tes Rêves"

*Rue Sully
Rue de Bretagne
Rue J. d'Espehey*

Buvette et Restauration sur place

TÉL. : 07 87 24 83 40

BROCANTE

DIMANCHE 20 JUILLET

DE 7H À 18H

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
800 PLACES DISPONIBLES

TÉL. : 06 52 76 25 02

BARNUM TOUR

chante à domicile!

Contactez la mairie et réservez votre surprise !

SAMEDI 21 JUIN
9 heures à 12 heures

UNE SURPRISE À UN PROCHE ?

Logo: Quartiers d'été, Fête de la Musique, Mairie de France

SAINS-EN-GOHELLE

COLOR RUN

UN ÉVÉNEMENT FESTIF, FAMILIAL ET SOLIDAIRE
HAUT EN COULEUR

7 Km
en Marche ou en Course

SAMEDI 21 JUIN 2025
Parc Bacon - Départ à 17h

PARTICIPATION EN ECHANGE D'UN JOUET NEUF
QUI SERA REMIS AU SECOURS POPULAIRE

Inscription obligatoire sur www.sains-en-gohelle.fr

Animations Restauration Buvette

Parc en Fête de la Musique

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINS-EN-GOHELLE
AVEC LE CONCOURS DES ASSOCIATIONS SAINSOISES
DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "VILLES D'ÉTÉ"
RENSEIGNEMENTS : 03 21 44 94 00

CHASSE AU TRÉSOR

Patrimoine et Cité Minière

10H00 - RDV À L'ÉGLISE ST-VAAST
pour découvrir les indices qui
vous guideront dans votre aventure

Parc en Fête de la Musique

Nombre limité de places
Inscription obligatoire pour les deux ateliers
Mairie de Sains-en-Gohelle - 03 21 44 94 00

À LA DÉCOUVERTE DE LA BIÈRE des Mineurs

14H00 ou 18H00
Atelier de brassage pour fabriquer sa bière
Ateliers réservés aux adultes

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.



UN BILAN, UN PROJET, UNE AMBITION (DIVERS GAUCHE)

Sainsoises, Sansois, Notre mandat s'achève dans quelques mois, et cette tribune du groupe majoritaire sera la dernière, puisqu'à la rentrée nous entrerons en période électorale et nous ne pourrons plus utiliser ce bulletin d'informations pour promouvoir les actions de notre équipe.

Pendant 6 ans, même si notre mandat a commencé avec la crise du COVID, il a été résolument tourné vers l'avenir de notre ville en développant les investissements pour améliorer votre cadre de vie (voiries, construction de garderie périscolaire «Le Pré'O», ouverture de l'extension de la halle des sports, réhabilitation des écoles et des bâtiments municipaux, circuit pédagogique, rénovation totale de l'éclairage public, rénovation de la RD937-avenue F. Mitterrand, développement des pistes cyclables, développement de la vidéo-surveillance fin 2025 ...) et une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement avec des services aux publics correspondants à vos attentes. Chaque jour a été pour nous l'occasion de démontrer que nous étions engagés avec l'ambition de faire de notre ville, une ville où il fait bon vivre.

La majorité municipale actuelle sollicitera à nouveau votre confiance pour le prochain mandat, avec cette ambition toujours présente de développer les projets avec une maîtrise budgétaire que nous revendiquons et dont Sains-en-Gohelle avait tant besoin. C'est avec des bases solides et une volonté affichée de transmettre avec responsabilité, dans un esprit de confiance et de continuité au service de la commune, que nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois.

Il nous reste à remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance, les résultats sont là ! La ville se développe et les finances sont saines ! Merci aux agents de la collectivité, à qui nous devons beaucoup pour faire avancer Sains-en-Gohelle !

Enfin, Merci Sainsoises, Merci Sansois. A très vite, Bien chaleureusement. Le groupe majoritaire

UN HOMME, UNE ÉQUIPE, UNE VILLE, AVEC VOUS (RASSEMBLEMENT NATIONAL)

Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.

AGIR POUR SAINS-EN-GOHELLE (PARTI SOCIALISTE)

Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.

ENSEMBLE ET AUTREMENT (DIVERS DROITE)

Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.



FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

- o Raphaël BRONGNIART né le 13/09/2024 à Arras
- o Naël DÉMAREZ né le 07/01/2025 à Lens
- o Aria MIKOLAJCZAK née le 17/01/2025 à Divion
- o Émile TREHOUT né le 23/01/2025 à Arras
- o Kamëlya GODET née le 24/01/2025 à Beuvry
- o Ezio BÉCOURT né le 13/02/2025 à Lens
- o Jade CLABAUX née le 24/02/2025 à Beuvry
- o Thibaut CATRY né le 25/02/2025 à Lens
- o Maria DUBRULLE née le 02/03/2025 à Lens
- o Malone LEBLOND né le 03/03/2025 à Clamart
- o Ayden DUBUSSE ABDOLY né le 05/03/2025 à Lens
- o Gaël HAULT GOUILLART né le 27/03/2025 à Lens
- o Léna DUPONT née le 30/03/2025 à Beuvry
- o Gaston BERNARD ANTKOWIAK né le 03/04/2025 à Lens

FÉLICITATIONS AUX JEUNES PACSÉS :

- o Théo OBOEUF et Morgane VANLANDE le 24/01/2025
- o Julien NOWAK et Erika MACHY le 06/02/2025
- o Mathéo JASIAK et Camille LOMPRESZ le 17/02/2025
- o Alexandre RINGOT et Déborah ROUSSEL le 19/02/2025
- o Nicolas ROCHÉ et Camille ROLAND le 26/02/2025
- o Maxime DELMARRE et Manon MORIVAL le 03/03/2025
- o David BALMAAKERS et Manon THIEBAULT le 14/03/2025
- o Mathéo HALLEZ et Perrine LESUR le 01/04/2025
- o Dylan CARON et Adeline THORÉ le 23/04/2025

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS :

- o Alain BOULET et Xiannyan ZHAO le 26/04/2025

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS :

- o Adam WILLE le 25/01/2025
- o Jules COUSSIN le 25/01/2025
- o Emy DEMARTIN le 29/03/2025
- o Florano DETAVERNIER le 26/04/2025
- o Elynne DRUART le 26/04/2025

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

- o Dominique WATEL le 25/12/2024 à Arras, 64 ans
- o Aurélien PERCHE le 12/01/2025 à Bruay la buissière, 43 ans
- o Colette DELOBEL née GUYOT le 14/01/2025 à Lens, 74 ans
- o Jean- Marie LEGRAND le 15/01/2025 à Beuvry, 68 ans
- o Hélène MONSAURET née DEBRUYNE le 26/01/2025 à Beuvry, 98 ans
- o André DECROIX le 23/02/2025 à Sains-en-Gohelle, 90 ans
- o Jean-Pierre CHAUSOY le 28/02/2025 à Lille, 60 ans
- o Céline DELVAL le 09/03/2025 à Lens, 46 ans
- o Jean MAISON le 10/03/2025 à Lens, 61 ans
- o Arlette ROUSSEL née HOBORG le 27/03/2025 à Liévin, 88 ans
- o Roseline DUQUESNE née PLET le 24/03/2025 à Lens, 66 ans
- o Claudine BEAUMONT née VASSEUR le 03/04/2025 à Beuvry, 71 ans
- o Marie-Rose DELILLE née DANTIN le 14/04/2025 à Béthune, 92 ans
- o Céline CHOQUET née DUPUICH le 19/04/2025 à Lens, 78 ans
- o Louise GARNIER née MÉHAYE le 12/04/2025 à Divion, 100 ans
- o Odette BROUX née HUCLIER le 24/04/2025 à Sains-en-Gohelle, 100 ans



SAINS-EN-GOHELLE

**Samedi 21 Juin
dès 14h00**

Parc en Fête de la Musique

COLOR RUN

**ATELIERS
ET ANIMATIONS**

**STRUCTURES
GONFLABLES**

**SPECTACLE
MUSICAL**

**FEU
D'ARTIFICE**

CHANTS À DOMICILE - CHASSE AU TRÉSOR - COLOR RUN - ANIMATIONS MUSICALES - STRUCTURES GONFLABLES
ESPACE DÉTENTE JEUX ANCIENS - ATELIER BIÈRE - FEU D'ARTIFICE - BUVETTE ET RESTAURATION
CONCERT : FAT PUNK SAUSAGE, AMERIKARMA, GAGNAT, TIMÉO (1/2 FINALISTE THE VOICE KIDS 2019), TRIBUTE ABBA
PARC BACON (FACE AU STADE) - RUE SULLY - 62114 - SAINS-EN-GOHELLE

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINS-EN-GOHELLE
AVEC LE CONCOURS DES ASSOCIATIONS SAINSOISES
DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "NOS QUARTIERS D'ÉTÉ"
RENSEIGNEMENTS : 03 21 44 94 00